

Bruxelles en mouvements

Bimensuel édité par
Inter-Environnement Bruxelles
Rue du Midi, 165, 1000 Bruxelles
N°169 – 22 juin 2006



SIMULATION ESPACES MOBILITÉS

AVENUE BUYL

La consultation citoyenne prend les devants

Inter-Environnement Bruxelles et le BRAL ont démarré début 2005, en collaboration avec la STIB, un projet de « consultation préalable » des riverains. L'expérience menée à l'avenue Buyl a révélé l'importance d'une procédure transparente dès le départ pour les projets qui touchent à l'espace public.

Suite en page 2 ➔

dans ce numéro

- P.5 > Flagey: un an sur le terrain
- P.6 > Bureaux: un baromètre pour un marché en berne
- P.8 > Quartiers de vie
- P.9 > Quartiers Verts: les boutures 2006
- P.10 > Livres:
 - Méthodes participatives, un guide pour l'utilisateur
 - La construction bioclimatique dans les règles d'art
- P.12 > Éditorial – Avions limités, aéroport élargi...

@ Plus d'infos:
www.ieb.be

Avenue Buyl : la consultation citoyenne prend



Une vingtaine de personnes aux profils variés ont constitué le panel citoyen qui a identifié les problèmes rencontrés dans le quartier de l'avenue Buyl et passé en revue une série de possibilités en vue d'y répondre.

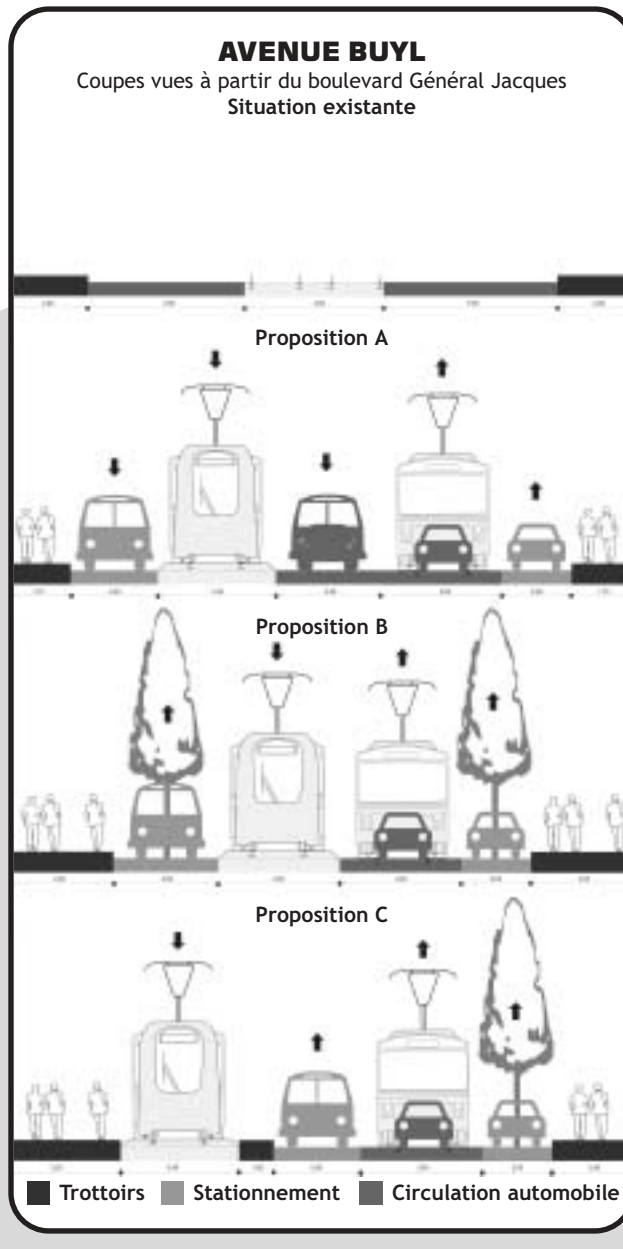
Le projet de consultation préalable des usagers a pour objectif d'intégrer lors de la création de nouvelles lignes STIB ou du réaménagement de lignes existantes, les riverains, les commerçants, les usagers et pouvoirs locaux plus en amont dans le processus de communication et de consultation, grâce à des scénarios « participatifs ». L'objectif est, en définitive, de faciliter l'insertion du transport public en milieu urbain.

Notre travail, en 2005, fut essentiellement méthodologique : étude générale des « bonnes pratiques en matière de concertation », recherche de processus utilisés dans plusieurs villes étrangères (Londres, Cambridge, Strasbourg, Bâle), rédaction d'un document définissant une quarantaine de fiches-outils de participation ainsi qu'une série de plusieurs scénarios participatifs personnalisés pour la STIB.

Fin 2005, nous avons commencé à concrétiser ces propositions méthodologiques en entamant une réflexion relative à l'aménagement de l'avenue Buyl et du

square Devèze à Ixelles.

La STIB avait introduit, en 2004, un projet de réaménagement entre le boulevard Général Jacques et l'avenue P. Héger, qui fut rejeté car jugé trop fonctionnaliste. Faisant table rase de ces propositions,



Un nouveau look p

Pour l'avenue en elle-même, trois possibilités d'aménagement ont été présentées au panel :

A. Site propre descendant vers le centre ville tout en maintenant une circulation à double sens, stationnement des deux côtés de l'avenue et rétrécissement des trottoirs.

B. Mise à sens unique montant du tronçon de l'avenue Buyl de Général Jacques à Jeanne, site propre descendant pour le tram, maintien du stationnement des deux côtés, élargissement substantiel des trottoirs et possibilité de plantation d'arbres.

C. Variante de la proposition B, en déplaçant le site propre vers le trottoir + bermette et stationnement/livraisons le long de la voie de circulation.

les devants

elle s'est adjoint les services du bureau d'études Espaces-Mobilités. L'objectif était d'associer étroitement les riverains à l'élaboration d'un projet « *qualitatif* ».

Il s'agissait donc non seulement d'améliorer le passage des trams et des bus mais aussi d'examiner les possibilités d'améliorer la qualité de l'espace public du quartier.



Lors de l'exposition, tous les habitants du quartier ont pu rencontrer les membres du panel et donner leur avis.

Un panel citoyen

Comment faire intervenir habitants, usagers, commerçants dans l'élaboration de ce projet? En collaboration avec la STIB, nous avons lancé un appel dans le quartier (via toutes-boîtes) et dans le journal *Metro* en vue de constituer un panel citoyen.

Une vingtaine de personnes aux profils variés ont répondu à l'appel. Elles

ont ainsi constitué pendant 6 mois un groupe de travail et se sont réunies à cinq reprises.

Les 5 réunions du panel, animées par IEB et BRAL :

1. promenade-diagnostic dans le quartier ;
2. diagnostic collectif, synthèse des

problèmes et potentialités avenue Buyl ;

3. sur base du diagnostic, proposition par le bureau d'études de 3 scénarios pour le réaménagement de l'avenue Buyl ;

4. proposition de deux schémas de réaménagement du square Devèze ;

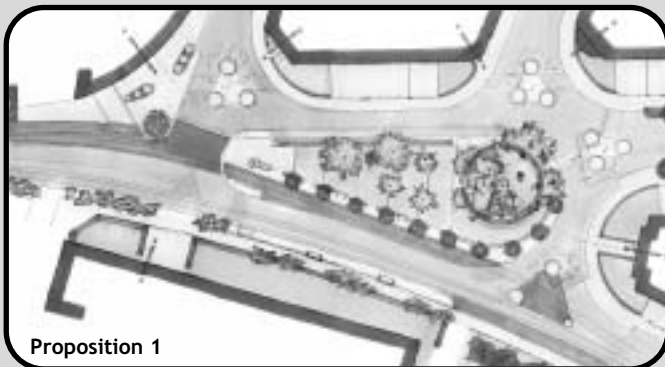
5. discussion de synthèse, avenir du projet.

Le panel a donc identifié les problèmes rencontrés dans le quartier et passé en revue une série de possi-

lités en vue d'y répondre.

Si certaines idées faisaient l'objet d'un consensus, comme l'emplacement des arrêts, la gestion des feux de signalisation, la nécessité d'améliorer la situation actuelle de l'espace public fort dégradé ; d'autres, comme l'idée de mettre une partie de l'ave-

our Buyl?



Les deux propositions d'aménagement du square Devèze.

Les panélistes ont été invités à comparer les trois schémas sur base de différents critères (fluidité circulation automobile, stationnement, sécurité piéton, esthétique, vibrations), à l'aide de gommettes de couleur à placer sur une grille.

Ce travail s'est traduit par « l'élimination » du schéma C, mal côté pour le stationnement et l'accès aux garages. Les panélistes ont davantage apprécié les projets A et B, le A

pour la circulation automobile et le stationnement, le B pour les critères « piétons » et « espace public ».

Le bureau d'études a également, avec l'aide d'un architecte paysagiste, présenté deux exemples d'aménagement pour le square Devèze : d'un côté (1), l'élargissement de l'espace public triangulaire existant avec un traitement paysager, une circulation giratoire et une sécurisation des piétons ; de l'autre côté (2),

une sorte de « *woonwerf* » (clos urbain), aménagement de type « *circulation limitée* » dans un quartier résidentiel. La préférence du panel semblait aller à la première alternative.

Proposer différentes alternatives aux citoyens permet de lancer la réflexion et de provoquer les réactions. Reste à voir lesquelles de ces propositions, tant pour l'avenue que pour le square, seront finalisées...

► Avenue Buyl: la consultation citoyenne prend les devants



L'exposition a permis aux riverains et associations de prendre connaissance des différentes propositions d'aménagement.

nue Buyl à sens unique pour les voitures, étaient moins consensuelles.

Il est néanmoins apparu à la majorité du groupe de travail qu'une solution mettant l'avenue Buyl à sens unique pour les voitures dans le sens Jacques-Jeanne et les transports publics à double sens avec site propre offrait son lot d'avantages.

L'avenue Buyl s'expose

Nous n'avons pas considéré le panel comme un échantillon représentatif de l'ensemble du quartier et avons donc organisé un « retour » du travail effectué vers les autres habitants. Une petite exposition, les jeudi 11, vendredi 12 et samedi 13 mai dans les bâtiments de l'ULB a permis aux riverains et associations de prendre connaissance des alternatives proposées, réagir et rencontrer les participants au panel.

Environ 120 personnes se sont manifestées, ont réfléchi, ont donné leur avis, certains positifs à la mise à sens unique de l'avenue Buyl, d'autres farouchement opposés.

Morceaux choisis... « Très bonnes propositions, qui vont améliorer la qualité de vie des habitants et faire de l'avenue Buyl une rue commerçante agréable » ou au contraire « La situation actuelle reste la moins mauvaise » et « Le sens unique, cela n'a pas de sens ». Des suggestions également, locales « pourquoi ne pas réaliser un

test de sens unique pendant quelques mois? » ou générales « il faut résoudre le problème du trafic de transit également en amont, via des parkings de dissuasion aux limites régionales ».

L'exposition a donc été une occasion de débattre, d'échanger les points de vue mais aussi de réaliser la difficulté de synthétiser en un seul projet les intérêts de chacun.

Et maintenant?

En fonction de discussions qui devront encore avoir lieu tant avec les autorités communales que régionales, un projet définitif sera finalisé et soumis à une demande de permis d'urbanisme. Une enquête publique officielle aura alors lieu. Il faudrait ensuite compter environ 9 mois de chantier. Concrétiser le projet prendra donc au moins 2 ans.

Sans compter les remarques parfois judicieuses des participants, permettant une amélioration qualitative des différentes propositions, le processus nous a semblé particulièrement intéressant dans la mesure où il permet de réfléchir aux comportements de mobilité et d'échanger idées et expériences. Les citoyens ont bien intégré la nécessité mais aussi la difficulté de concilier les différentes demandes et visions de la mobilité en présence: usagers, commerçants, habitants...

Camille Thiry

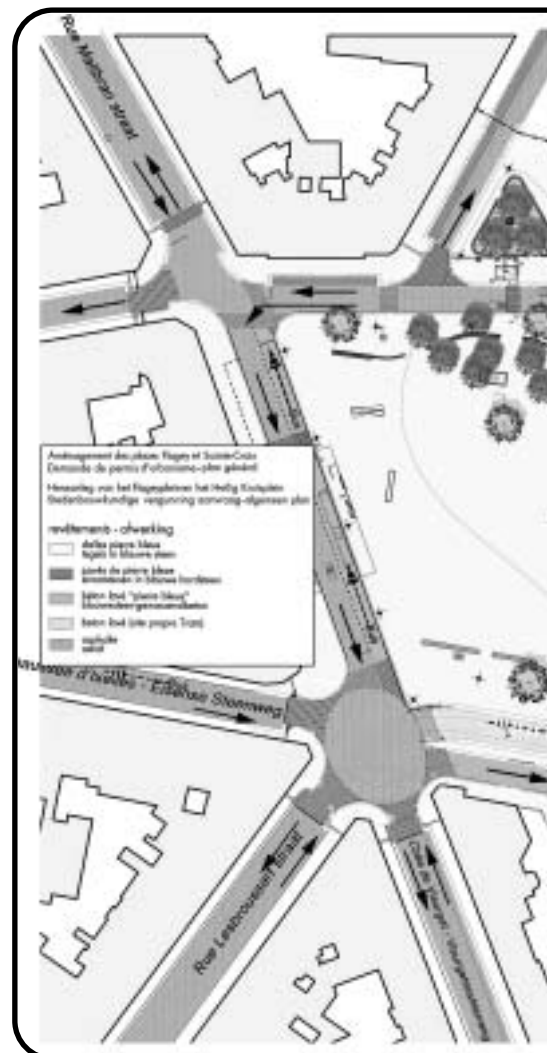
Flagey: un an su

Pour souffler sa première bougie, le Point Info Flagey recouvrait son tram de couleurs printanières ce 20 mai. Un bilan.

Depuis un an, Inter-Environnement Bruxelles assure, avec Habitat et Rénovation, l'information sur le chantier du bassin d'orage en cours et la consultation des usagers sur le projet de surface.

Pour cet anniversaire, l'enquête publique du réaménagement des places Flagey et Sainte-Croix démarrait. Pour l'occasion, le Point Info a réalisé une maquette, exposée sur le marché ensoleillé du samedi matin...

Dans l'ensemble, le projet reçoit un accueil favorable.



r le terrain



La réunion d'information que nous organisons dans ce cadre, le mardi 6 juin a permis à 120 usagers (habitants,

commerçants, actifs) de rencontrer l'architecte et de prendre connaissance des modifications apportées par rapport à l'esquisse de l'été 2005.

L'évolution principale concerne la polyvalence du plan de circulation proposé autour de la place. L'esquisse initiale réservait, en effet, deux côtés de la place aux piétons et aux transports publics. Aujourd'hui, cette op-

tion est devenue une alternative: le sens giratoire annulaire sera maintenu, avec une interruption temporaire de la circulation automobile (week-end et événements festifs) – voire définitive, sur les deux axes concernés. Cette souplesse est encouragée par le traitement différencié de surface et l'installation de potelets amovibles.

Pour le reste, le permis d'urbanisme n'inclura aucune prescription relative aux questions de maintenance ou d'insécurité.

Dès que le permis sera délivré, le comité de gestion proposé en 2005, organiserait tant les activités que la maintenance du mobilier et l'évolution du plan de mobilité.

Les nuisances que pourrait engendrer l'éclairage dirigé sur les façades ont été, quant à elles, évaluées par un test grandeur nature ce 12 juin à 22h, dont le résultat conditionnera les termes du permis.

Rendez-vous le 29 juin à la réunion de concertation.

Sarah Duray



La maquette de la place Flagey exposée sur le marché ensoleillé du samedi matin.

Un baromètre pour un marché en berne

L'Observatoire des Bureaux offre au moins trois ans à l'avance une estimation sur le nombre de bureaux qui sortiront de terre à Bruxelles. Une information précieuse pour les candidats investisseurs qui peuvent anticiper l'offre des bureaux qui seront mis sur le marché. En 2005 plus encore qu'en 2004, l'annonce du taux élevé d'inoccupation a porté ses effets : le marché s'est tassé et la production de bureaux est la plus faible depuis neuf ans.

L'année 2005 confirme l'adaptation du marché immobilier de bureaux au pourcentage d'inoccupation élevé : au total la superficie de construction neuve admise, qui s'était élevée à 499 489 m² en 2004, n'atteint plus que 206 246 m² en 2005 soit une baisse de 59% en un an.

Cette observation est particulièrement utile en période de vacance locative comme celle qui est observée depuis 2004. Pour les investisseurs, privés et publics, le ralentissement de la demande nouvelle les poussera certainement à réguler leur programme pour éviter la surproduction.

Conjoncture générale

Sur le moyen terme, le parc de bureaux est passé de 11,3 millions de m² en 1997 à 12,3 millions de m² en 2002 (croissance nette de 200 000 m²/an) et la croissance a ralenti, dans les trois années suivantes, et n'atteint plus que 110 000 m²/an.

La crise conjoncturelle de l'immobilier de bureaux dépasse Bruxelles. Elle pourrait même comporter des caractéristiques structurelles dictées, par exemple par une baisse tendancielle des besoins en superficie par emploi et par le télétravail.

La crise immobilière touche d'autres villes et marchés européens. La croissance se ralentit et la chute des loyers marque surtout le cœur de l'Europe contrairement au Sud, au Nord et surtout à l'Est de l'Europe où le décollage semble durable.

Il faut toutefois noter que Bruxelles tient une position avantageuse en prise d'occupation. Elle est en 4^e position



derrière Paris, Madrid et Londres avec 450 000 m² de prise d'occupation (King Sturges, 2005). Néanmoins, dans le même temps, elle se classe en 5^e position avec 12 % de vide locatif. Une indication à ne pas négliger pour tenter de réguler la production.

La vacance

Cette analyse de Michel De Beule, qui réalise l'Observatoire des Bureaux, donne une photographie intéressante des facteurs qui contribuent à résorber l'inoccupation.

« La vacance locative reste très importante malgré une forte prise en occupation opérée par le secteur public dont la tour Madou louée à la Commission européenne n'est que l'exemple le plus visible. Le taux de vacance global du parc varie selon les estimations entre 10 et 12% (soit 1,3 à 1,6 millions de m²) et s'il dépasse

6% au centre, il atteint 20% en périphérie.

L'importante extension du parc admise durant les années 2001 à 2003 va arriver sur le marché et la suroffre locative risque de perdurer augmentant encore le taux de vacance, malgré les prévisions rituellement avancées par certaines agences immobilières pour se rassurer. Plus de 220 000 m² sont en cours de finition dans le quartier Nord et l'annonce récente de l'occupation de la tour Rogier (95 000 m²) par son promoteur Dexia et de la tour Ellipse (52 000 m²) par la Communauté flamande en a soulagé plus d'un. Cependant, d'autres projets conséquents dans les zones d'intérêt régional Gaucheret et Hélicopter ont été ou vont être introduits auprès des services de l'urbanisme. L'autorégulation reste relative, comme le reconnaît elle-même la presse spécialisée.

Le rôle régulateur joué par les autorités publiques est nécessaire. Si le gouvernement a acquis, via la Société d'Acquisition Foncière, plusieurs étendues de terrain appartenant à la SNCB, le temps de la réflexion préalable et circonspecte à leur sujet s'avère tout indiqué. »

La reconversion en logements

Le phénomène de reconversion est significatif à plusieurs titres. Tout d'abord, on assiste dans la zone d'habitat et de mixité à un retour aux affectations d'origine, principalement au logement. Alors que le problème des bureaux clandestins à la place du logement fut longtemps incontrôlé dans ces zones, aujourd'hui l'implantation de petites superficies de bureaux s'est considérablement réduite. 44 000 m² de bureaux ont été ainsi reconvertis à d'autres usages (70% de cette superficie seront réaffectés en logement, 16% en équipements (ambassades ou représentations d'entités fédérées étrangères, principalement), 5% pour une fonction hôtelière et 9% pour une activité commerciale).

Pour les anciens immeubles résidentiels jadis transformés en bureaux,

Quartiers de vie

La Fondation Roi Baudouin remet sur les rails la campagne « Quartiers de vie » sur le thème de la participation. Le but est de susciter des projets qui impliquent davantage de personnes dans la vie de leur quartier.

Il y a deux ans, la dernière opération « Quartier de vie » avait financé, à Bruxelles, huit groupes d'habitants décidés à améliorer leur cadre de vie. Ces projets portaient sur des aménagements de ruelles, de placettes, des projets qui renforcent la convivialité par la communication intergénérationnelle ou des projets qui réintroduisent la nature dans le cadre urbain.

La Fondation Roi Baudouin vient de relancer l'opération « Quartier de vie » pour les années 2006-2008. Dans les prochains mois, tout groupe d'habitants porteur d'un projet, tout comité de quartier ou autre organisation active dans le développement communautaire (ces acteurs pouvant même travailler en partenariat), pourra proposer son initiative en vue d'améliorer la vie dans son quartier. Les projets sélectionnés pourront obtenir de la Fondation Roi Baudouin une aide de maximum 4000 euros.

Cette opération se place dans une perspective bien précise, à savoir, stimuler la participation d'habitants qui ne s'impliquent pas encore dans la vie de leur quartier.

L'objectif principal est d'aider les habitants à devenir actifs dans la vie locale et de rendre ce processus durable. C'est pourquoi, le jury tiendra particulièrement compte des démarches entreprises pour contacter et mobiliser ces « nouveaux » habitants.

Le projet doit répondre aux besoins, attentes ou souhaits d'un large groupe d'habitant(e)s et non seulement aux intérêts de quelques personnes. Mais



Rue Karel van de Woestijne à Anderlecht : le projet « Quartier de vie » a permis l'installation d'une « colonne de participation » qui invite les habitants à communiquer et mieux connaître leur quartier.

il ne suffit pas que ces habitants soient les bénéficiaires du projet ou participent de façon ponctuelle à une activité. Les auteurs du projet devront faire preuve d'un esprit d'ouverture pour impliquer le reste de la population du quartier concernée ou intéressée par le projet : en l'informant, en la consultant, en cherchant à l'associer à l'une ou l'autre phase de concrétisation du projet. L'implication de la population est nécessaire aussi pour assurer la pérennité du projet. En élargissant le nombre des habitants prêts à s'investir dans l'amélioration de leur quartier, le projet renforce ses chances de répondre aux besoins et donc de connaître une véritable appropriation ultérieure par la communauté locale.

Les projets s'adresseront à l'ensemble de la population d'un quartier ou à des groupes spécifiques : jeunes, personnes âgées, habitants d'une zone ou d'un immeuble précis, communautés d'origine étrangère, groupes de femmes...).

Les projets peuvent concerner tous les aspects de la qualité de vie dans un quartier : l'aménagement d'espaces publics (espaces de jeux, espaces

verts, chemins...) ou d'équipements collectifs (salles communautaires, locaux de réunion...), la solidarité entre voisins (entraide, échanges de services...), les échanges entre habitants (journal de quartier, journal mural, vidéo, site web...), l'aide aux personnes âgées, la rencontre entre personnes d'origines différentes, les échanges intergénérationnels, la revalorisation d'un élément du patrimoine local, etc.

Modalités de participation

Pour participer à l'appel à projets « Quartier de vie », les candidats doivent envoyer leur dossier à la Fondation Roi Baudouin avant l'une des quatre échéances suivantes : le 7 juillet 2006, le 15 janvier 2007, le 15 septembre 2007 et le 31 mars 2008. Le dossier de candidature peut être téléchargé à partir du site internet (www.kbs-frb.be) ou obtenu auprès du Centre de contact de la Fondation Roi Baudouin. Tél. : 070/233065. Courriel : proj@kbs-frb.be.

Les projets sélectionnés devront être concrétisés pour le 30 juin 2008 au plus tard.

Almos Mihaly

Quartiers Verts : les boutures 2006

C'est un peu comme un virus mais en plus sympathique ! Chaque année l'action « Quartiers Verts » élargit son cercle de jardiniers urbains. Une contagion culturelle et végétale qui n'en finit pas de se propager à travers les pavés et le béton de Bruxelles, pour vivre la ville en vert.

Ce projet, lancé en 2001, invite les habitants à verdiriser les balcons, les façades et les rues de Bruxelles. Dès le début de l'opération, « Quartiers Verts » a rencontré l'intérêt des Bruxellois de manière unanime. A quelques exceptions près, la plupart des communes de Bruxelles ont au moins une fois accueilli une action dans une ou plusieurs rues.

Soutenus par les représentants du Ministère de l'Environnement et Bruxelles Environnement (IBGE), les projets retenus reçoivent entre 200 et 4000€ en fonction de l'ampleur de la réalisation prévue.

Inter-Environnement Bruxelles vous conseillera dans les différentes démarches pour la mise en œuvre de votre projet.

Attention, les candidatures doivent nous parvenir **avant le 15 octobre 2006**, vous avez donc tout l'été pour motiver les habitants de votre quartier ou de votre rue et préparer ensemble une action « Quartiers Verts ».



Une dynamique éco-citoyenne

Le succès de l'action « Quartiers Verts » réside certainement dans la facilité de réalisation des projets. Les résultats sont rapidement concrets, visibles, positifs parce qu'esthétiques, agréables. Une démarche collective qui rassemble les habitants vers un objectif commun ouvert à tous. Un ensemble d'ingrédients qui procure un sentiment de fierté, de satisfaction personnelle et collective.

La participation des habitants et de partenaires locaux fait partie des cinq critères indispensables à la réussite de votre projet qui devra également s'inscrire dans la **durée** et avoir un **intérêt nature**. En effet, une plante installée dans un lieu où ses besoins naturels sont respectés se développera plus facilement et

demandera moins d'entretien. Les variétés de plantes vivaces et rustiques occupent progressivement l'espace, offrent des niches écologiques variées et créent des habitats naturels et durables pour la petite faune des villes. N'oubliez pas la petite touche **créative et originale**, le brin de fantaisie qui personnalisera votre action.

Ces cinq critères sont indispensables pour cadrer les projets « Quartiers Verts », ils constituent une ligne de conduite importante pour mener à bien cette action, donnent une cohérence et développent des valeurs citoyennes et écologiques essentielles : le respect de l'environnement et l'éveil à l'écologie, le dialogue, la convivialité, la participation, le partage, la responsabilité, l'engagement, le contact avec le tissu associatif et les institutions.



La brochure « Quartiers Verts » est disponible sur demande par téléphone au 02/223 01 01 ou par courriel à l'adresse info@ieb.be. **Date limite de remise des projets: 15 octobre 2006.**

Isabelle Hochart

Méthodes participatives, un guide pour l'utilisateur



La Fondation Roi Baudouin surfe, avec cette publication, sur la vague de popularité des techniques de participation citoyenne.

Destiné aux praticiens plutôt avertis, cette boîte à outils apprend à initier un processus participatif. Après quelques « *directives générales et conseils pratiques* », elle comprend une description très pragmatique de 13 méthodes assez connues: panels d'experts, Delphi, conférences de consensus... Celles-ci sont d'abord présentées dans un tableau comparatif très synthétique, puis développées individuellement.

Pour chaque méthode, la brochure propose une brève définition, quelques conseils d'utilisation (quand et comment), la procédure à mettre

en place et les ressources (temps, budget) nécessaires. Point négatif: les 13 méthodes abordées sont fort conventionnelles. Par contre, les différentes étapes de préparation, le timing et le budget sont extrêmement détaillés et documentés. L'auteur glisse également quelques conseils avisés: pièges éventuels de la participation en général et de chaque méthode en particulier et propose quelques « *trucs et astuces* » et ressources intéressantes.

C.T.

« *Méthodes participatives, un guide pour l'utilisateur* », Fondation Roi Baudouin, 2006, 201 pages. Brochure gratuite.

La construction bioclimatique dans les règles d'art



Atteindre des besoins en chauffage proche de... zéro, par la conception bioclimatique. Tel est le défi de ce livre! Penser sa maison en fonction du lieu, du climat, optimiser les apports solaires, se protéger du froid comme de la chaleur, sont les éléments-clés à découvrir dans cet ouvrage, en rénovation comme en construction. Une manière de participer durablement à la protection de notre environnement tout en diminuant nos factures énergétiques.

Les auteurs, entrepreneurs et techniciens du bâtiment, pionniers de l'habitat écologique, expliquent la démarche bioclimatique qui transforme les rapports entre l'espace habitable et l'extérieur. Ils décrivent la palette des moyens pour optimiser le confort en toute saison, en limitant

au maximum les besoins énergétiques autres que ceux fournis par l'environnement extérieur. Sont examinées l'implantation, l'orientation, la forme architecturale, la disposition des espaces, l'utilisation des matériaux en fonction de leurs caractéristiques thermiques, la participation de la végétation environnante, etc.

Cet ouvrage fournit la matière de base pour connaître les éléments essentiels de l'architecture bioclimatique depuis les principes jusqu'aux outils et les choix stratégiques.

A.M.

« *La conception bioclimatique, des maisons confortables et économes* », Samuel Courgey et Jean-Pierre Oliva, Terre Vivante, 2006, 244 pages.

Abonnez-vous gratuitement à l'« Inventaire des enquêtes publiques »

Recevez chaque semaine par courrier électronique la totalité ou une sélection des avis d'enquêtes publiques sur les projets

bruxellois en urbanisme et en environnement. Pour s'abonner à l'« *Inventaire des enquêtes publiques en Région bruxelloise* », téléchargez la

fiche d'inscription (disponible sur www.ieb.be), à compléter et à renvoyer à Inter-Environnement Bruxelles, rue du Midi, 165, 1000 Bruxelles.



visites guidées

Arau

- Bruxelles 1900 – Art Nouveau. Les 1^{er} et 8 juillet.
 - Le berceau de l'Art Nouveau. Le 2 juillet.
 - Vivre à Bruxelles. Le 9 juillet.
- Infos : 02/2193345 ou www.arau.org

Arkadia.be

- Atomium, Expo 58. Le 1^{er} juillet.
 - Le Mont des Arts, quartier des Musées. Le 2 juillet.
 - L'Art Nouveau : le quartier des squares. Le 9 juillet.
- A 15h. Infos : 02/5376777 ou www.asbl-arkadia.be

La Fonderie

- Les moussaillons lèvent l'ancre. Le 27 juin.
 - Un port en pleine expansion. Le 29 juin.
- A 14h. Infos : 02/4109950 ou www.lafonderie.be

Laeken découverte

- L'habitat social de Laeken : l'empreinte des architectes Brunfaut. Le 2 juillet.
 - Léopold II urbaniste, promoteur et propriétaire à Laeken. Le 9 juillet.
 - Visites d'entreprise. Le 9 juillet*.
- A 14h15, sauf * à 14h.
Infos : 0479/397715 ou www.laekendecouverte.be

Librairie Quartiers Latins

- Bruxelles dans la bande dessinée : le sud du Pentagone. Le 1^{er} juillet à 11h.
 - A la recherche des cinémas perdus au centre de Bruxelles. Le 8 juillet à 10h30.
 - Le néo-classicisme et le développement des institutions hospitalières : le quartier du Grand Hospice. Le 8 juillet à 14h.
- Infos : 02/2273400.

Les Amis de l'Unesco

- L'Hôtel Hannon (1903) de Jules Brunfaut et son quartier. Le 27 juin à 14h.
- Infos : 02/6488006.

Pro Velo

- Les sgraffites dans les façades Art Nouveau. Le 2 juillet.
 - Balade contée. Le 2 juillet.
 - Bière et Brasseries. Le 8 juillet.
 - Art Déco et Modernisme. Le 9 juillet.
- A 14h. Infos : 02/5027355 ou www.provelo.org

promenades nature

L'Hof ter Musschen

- A la découverte des plantes supérieures. Le 2 juillet à 10h.
- Infos : CEBE, 02/2425043 ou www.cebe.be

nature

Journées de gestion

- L'Hof ter Musschen. Le 1^{er} juillet à 10h.
 - Le Moeraske. Le 8 juillet à 9h30.
- Infos : CEBE, 02/4603854 ou www.cebe.be

Jardinage biologique

- Cours pratique sur l'entretien du potager : les légumes de saison. Le 2 juillet de 9h30 à 12h.
- Infos : CRIE, 02/3741896.

vélo

Formation Vélo Trafic

- Le 8 juillet, de 14 à 17h30 :
 - au Cinquantenaire.
 - à Watermael-Boitsfort.
- Infos : Gracq, 02/5026130.
Infos : Gracq, 02/6728062.

expos

Molenbeek-Saint-Jean vu par ses habitants

- Munis d'un appareil photo, 900 Molenbeekois ont parcouru les rues à la recherche de la plus belle image de leur commune. Elles sont exposées jusqu'au 14 juillet à la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale, rue Mommaerts, 4 à 1080 Bruxelles. Ouvert du mardi au vendredi de 10 à 18h et le samedi de 14 à 18h.

Bruxelles-Istanbul. Murs au cœur de la ville

350 prises de vue de la remarquable enceinte de la ville d'Istanbul du photographe turc Arif Asci sont confrontées à une série de clichés du belge Xavier Claes montrant les vestiges épars de la muraille bruxelloise.

Le but de cette double exposition est de faire comprendre la signification de ce que fut l'enceinte, à Istanbul et à Bruxelles, et de sensibiliser les habitants à la valeur de ce patrimoine.

Jusqu'au 30 juillet, à la Porte de Hal, boulevard du Midi à 1000 Bruxelles.

Infos : 02/5341518.

Appel aux associations membres

Vous organisez des visites guidées, conférences, cours, rencontres, ateliers ou activités pratiques ? Communiquez-nous les informations utiles suffisamment à l'avance pour en publier l'annonce.



Rédacteur en chef: Almos Mihaly, avec la collaboration de Olivier Bailly, Raymond Boudru, Anne Delfaïre, François Dewez, Sarah Duray, Isabelle Essers, Sébastien François, Jacqueline Gilissen, Isabelle Hochart, Catherine Maréchal, Philippe Meerseman, Dalila Riffi, Marie-Claire Schmitz, Delphine Termolle, Camille Thiry, Florence Vanden Eede, Roland Vande Poel et Sabine Vanderlinden.
Imprimerie : Auspert & Cie sprl.

En vous abonnant à Bruxelles en mouvements, vous contribuez à soutenir l'action d'Inter-Environnement Bruxelles en faveur de la qualité de la vie en ville.

Coût de l'abonnement annuel au bimensuel Bruxelles en mouvements (23 numéros) : 22 €. 34€ avec facture. Etranger : 32€. Abonnement de soutien : 52€. Mensuellement par domiciliation : 1,75€. Prix au numéro : 1,25€ (inclut les frais de port). Versements au compte 210-0090204-46 d'Inter-Environnement Bruxelles, rue du Midi, 165, 1000 Bruxelles.

Avions limités, aéroport élargi...

Pendant qu'à tous les niveaux de pouvoirs, on discute, avance, recule sur le survol de la ville et sur l'impérieuse nécessité de réduire les nuisances pour tous, l'aéroport et son gestionnaire continuent leur petit bonhomme de chemin... Le contrat de gestion a été reconduit en 2005 pour 20 ans et, sans se soucier le moins du monde de ce qui se passe sur la scène politique, comme si l'issue du bras de fer inter-communautaire ne pouvait être que favorable... au développement de l'aéroport, le gestionnaire prépare son avenir.

Aujourd'hui, le projet d'agrandissement de cet aéroport, dont l'implantation à une encablure d'une grande ville est visiblement problématique, ne se limite pas au développement de la zone portuaire. Les projets de développement prévoient également de (très) gros investissements dans la construction d'un « Airport Village » le long de l'autoroute qui mène à l'aéroport. Ce projet comprend une grande zone de bureaux, de salles de conférence,

commerces et d'hôtels (150 000 m²) mais aussi des dizaines de milliers de m² d'entrepôts pour le fret...

Autre chose : il semble que les mouvements aériens de l'aéroport n'aient pas encore ré-atteint le niveau qu'ils avaient du temps de la Sabena.

Alors, où va-t-on ? Les riverains et les Bruxellois sont-ils conscients que ces positionnements régionaux, communautaires et fédéraux ne concernent que la partie émergée de l'iceberg ?

La vraie question n'est-elle pas : de quel aéroport la capitale de l'Europe a-t-elle besoin à ses portes ? L'activité aéroportuaire actuelle comporte beaucoup de fret, des liaisons européennes et peu de liaisons intercontinentales. Pour Inter-Environnement, garder un aéroport aussi proche de la ville, alors que la plupart des grandes villes éloignent cette implantation, ne se justifie, éventuellement, que pour un trafic de voyageurs lié à sa spécificité européenne.

Jacqueline Gilissen

agenda



Somewhere in Tokyo, photo de Geoffrey Grulois.

expos

« Un monde dans le monde » : habiter la densité

La ville dense a ses défenseurs. Pour eux, la ville historique est productrice « d'intelligence et de culture ». Elle serait la ville durable parce que faible consommatrice de territoire... Maquettes, planches narratives et photographies des travaux des élèves de La Cambre en architecture et en photographie. Du 1^{er} juillet au 31 août, à la Librairie Quartiers Latins, place des Martyrs, 14 à 1000 Bruxelles. Infos : 02/227 34 00.